



# Accompagner les innovateurs locaux dans leur parcours, de la recherche au produit

Rapport 2021 sur  
les centres d'appui  
à la technologie et  
à l'innovation (CATI)



## Avant-propos

Le programme mondial de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) permet aux innovateurs des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition d'accéder à des informations technologiques contenues dans plus de 130 millions de documents de brevet publiés et dans des dizaines de publications scientifiques et techniques, et de les utiliser en vue de réaliser leur potentiel d'innovation. Généralement situés dans des offices de brevets, des universités, des centres de recherche ou des parcs scientifiques et technologiques, les CATI apportent une assistance aux innovateurs là où ils en ont le plus besoin.

Le passage de la recherche au produit est un véritable défi, et des connaissances techniques, ainsi que des compétences bien ancrées et des liens étroits entre les chercheurs, les entreprises et le gouvernement sont nécessaires pour tirer des résultats économiques de l'investissement dans la recherche. Les CATI facilitent ce passage en proposant d'importants moyens et des connaissances locales, ce qui leur permet d'être mieux connectés les uns aux autres. C'est dans ce contexte que la magie opère.

Le Directeur général,  
**Daren Tang**

Le programme de CATI est administré par le Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il soutient la mission de l'OMPI, qui consiste à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation afin de stimuler les entreprises et la croissance économique, et les chercheurs et les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour le transfert de technologie et la croissance des entreprises.

Le programme de CATI se veut inclusif et en constante évolution, compte tenu des besoins et des défis qui se posent aux innovateurs. Avec la création de la Section du transfert de technologie au sein du département en 2021, le programme compte également fournir une plus grande variété de services en matière de transfert de technologie et d'innovation. Parmi ces services figurent l'élaboration de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle, la gestion des droits de propriété intellectuelle, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, et le développement des compétences en matière de négociation, l'idée étant d'accroître les types de services et d'utilisateurs, et d'intégrer au programme de CATI des structures de transfert de technologie, notamment des bureaux de transfert de technologie, des parcs technologiques ou des pôles de propriété intellectuelle.

La Section du transfert de technologie renforce le programme en élargissant les types d'utilisateurs ciblés et en encourageant les interactions entre les innovateurs au sein des structures de transfert de technologie, afin que ceux-ci puissent partager leurs connaissances, leurs plateformes, leurs données d'expérience et leurs pratiques recommandées avec la communauté mondiale de l'innovation.



Photo © OMPI

## Principaux faits nouveaux

En 2021, le programme de CATI a continué d'élargir sa gamme de ressources, permettant aux CATI du monde entier de mieux soutenir les innovateurs locaux. Parmi les exemples d'évolutions, on peut citer l'intégration de ressources spécialisées en matière de transfert de technologie dans le programme de CATI, et la première conférence mondiale des CATI.

WIPO INSPIRE et le portail d'accès aux registres de brevets, deux plateformes d'information en ligne sur les bases de données de brevets et les registres de brevets, ont été mis à jour et améliorés. Un nouvel environnement en ligne a été créé, qui intègre ces outils afin que les utilisateurs puissent facilement accéder à des informations actualisées en un seul endroit, offrant ainsi aux chercheurs et aux innovateurs une meilleure expérience utilisateur.

Pour aider les CATI à renforcer leurs capacités et leurs connaissances à tous les stades du cycle de l'innovation, de nouvelles ressources ont été mises en place, notamment une méthodologie et une série d'outils visant à évaluer les besoins de formation en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie. Une formation numérique relative à la mise au point de nouveaux produits a été conçue, et un cours sur l'utilisation des inventions dans le domaine public a été testé dans deux pays.

Une initiative importante en 2021, qui se poursuivra en 2022, consiste à intégrer les ressources existantes – telles que celles mises au point par l'OMPI en matière de politiques de propriété intellectuelle et celles concernant les bureaux de transfert de technologie, et à les adapter aux CATI et à leurs utilisateurs. L'inclusion des aspects liés au transfert de technologie dans le programme de CATI a démarré lors de la première conférence mondiale des CATI, qui s'est tenue du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Une journée de la conférence a été consacrée à la collaboration et à la création de réseaux au niveau international pour le transfert de technologie, afin de favoriser l'accès des nouveaux marchés et partenaires aux résultats de la recherche.

La deuxième édition du *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques*, un rapport phare de l'OMPI portant sur les technologies d'assistance, a été publiée en 2021. Le rapport recense les nouvelles technologies d'assistance ainsi que neuf technologies habilitantes ayant permis à la fois des avancées et l'introduction de nouveaux produits d'assistance. Le rapport comprend également des représentations visuelles interactives des technologies d'assistance classiques et émergentes, qui permettent au public d'analyser les résultats en fonction de ses intérêts particuliers. Une plateforme interactive et accessible fondée sur les critères retenus par l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) pour évaluer le niveau de préparation technologique a également été lancée, afin de déterminer les possibilités de commercialisation des technologies émergentes.

S'agissant de l'analyse des brevets, le *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets* a été mis à jour et un tutoriel en ligne a été établi pour faciliter son utilisation. Compte tenu du fait que la pandémie de COVID-19 continue de perturber les déplacements et les formations sur site, de nouvelles méthodes de formation ont été étudiées. Un "jeu sérieux" sur l'analyse des brevets a été mis au point, le premier du genre à l'OMPI. Ce jeu, qui sera lancé en 2022, utilise un environnement de jeu de société numérique dans lequel différents scénarios permettent aux participants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la formation, d'améliorer leur esprit critique et de comprendre les processus de réflexion nécessaires à l'analyse des brevets.

Une cartographie de brevets a été établie, avec des observations préliminaires sur l'activité en matière de brevets dans le domaine des vaccins et des produits thérapeutiques contre la COVID-19 pendant la pandémie. L'analyse a été complétée par des données d'essais cliniques et des informations initiales concernant l'utilisation du système des brevets et la manière dont les différents ressorts juridiques ont accéléré le traitement des demandes de brevet liées à la COVID-19. Le rapport a été publié en mars 2022.

Enfin, pour soutenir le réseau mondial des CATI, composé de 88 réseaux nationaux et de 1287 CATI dans le monde, dans le domaine de la gestion de projets, une plateforme de gestion des projets et des performances des CATI a été mise au point. Cette plateforme permettra aux CATI de gérer leurs projets et leurs activités dans un environnement de communication et de partage de données stable et fiable. Parallèlement, un projet relatif à la création d'un outil d'évaluation des institutions hôtes des CATI a été conçu. Cet outil aidera les coordonnateurs de CATI à recenser les principaux points forts et besoins des institutions de leur réseau, afin de garantir que le personnel des CATI bénéficie d'une formation ciblée. Les deux projets seront mis à l'essai en 2022.



Photo © OMPI

## Plus de 1200 CATI

Les CATI jouent un rôle important dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation, en promouvant l'innovation et le transfert de technologie. Ils proposent une gamme variée de services à différents stades du cycle de l'innovation : de l'état de la technique à la nouveauté et aux recherches, en passant par des recherches sur la liberté d'exploitation, et donnent des conseils sur la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle. Grâce à cette assistance, les chercheurs, inventeurs et chefs d'entreprise peuvent utiliser ces informations stratégiques en faveur de leur développement technique et économique.

Le programme de CATI continue de se développer, et l'on comptait 1 287 CATI dans 88 pays en 2021. Malgré la pandémie, les CATI du monde entier ont obtenu des résultats extraordinaires. Non seulement de nouveaux CATI ont été créés, mais les CATI existants ont également augmenté le nombre et le type de services qu'ils proposent, allant de l'accès aux bases de données sur les brevets à des services à valeur ajoutée dans le domaine de l'analyse des brevets, de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie.

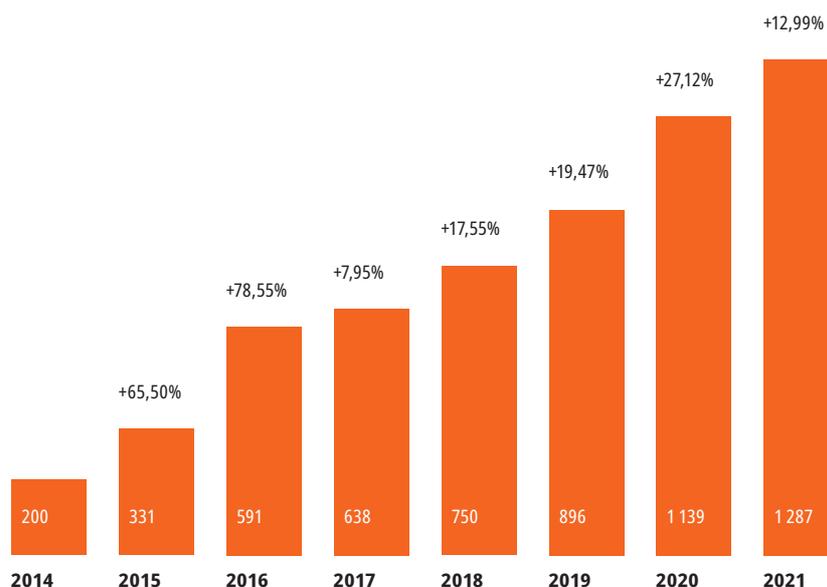
Figure 1. Nombre de CATI fournissant différents types de services



Source : Répertoire CATI, 2021

Depuis le lancement du programme de CATI en 2009, 88 pays, dont 31 relèvent de la catégorie des moins avancés, ont signé des accords de niveau de service avec l'OMPI pour développer des réseaux nationaux de CATI. En 2021, huit nouveaux pays ont rejoint le programme de CATI (Gabon, Ghana, Lesotho, Libéria, Syrie, Kazakhstan, Tchad et Turkménistan) et deux pays (Sierra Leone et Soudan) ont entamé les démarches pour signer un accord de niveau de service avec l'OMPI. Les réseaux de CATI existants ont également continué de se développer au cours de l'année 2021 (voir la figure 2) et sont de plus en plus viables (voir la figure 3).

Figure 2. Nombre de CATI et croissance dans le temps



Source : Répertoire CATI, 2021

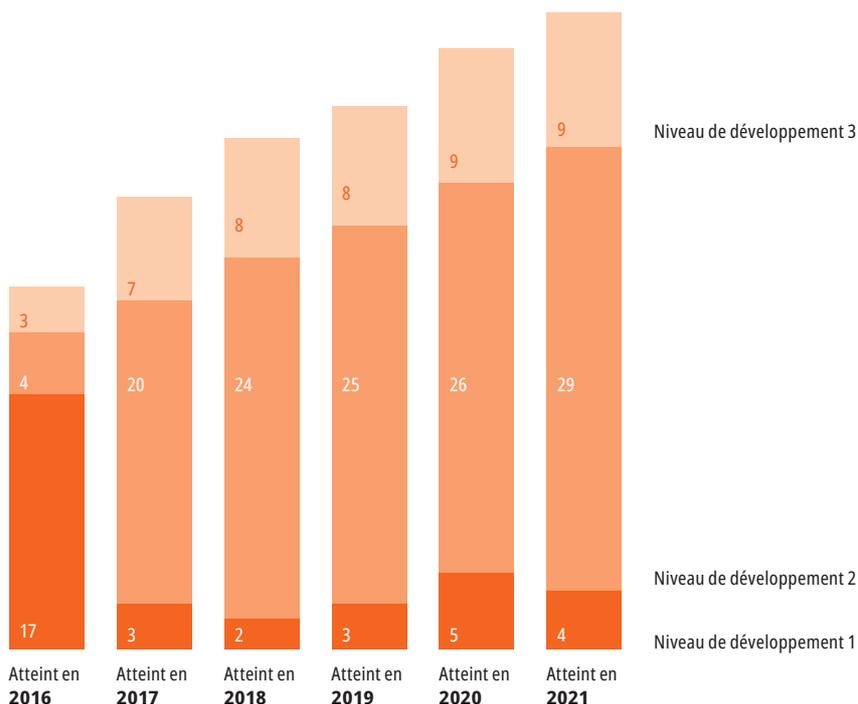
Étant donné que la viabilité et l'impact des réseaux nationaux de CATI sont essentiels à leur développement continu, des niveaux de développement ont été définis pour indiquer le degré de maturité et le niveau de prestation de services de chaque réseau national. Ces niveaux donnent également un aperçu des exigences futures qu'il devra remplir pour se développer et ainsi augmenter son incidence. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau de développement 1 : pays qui ont signé un accord de niveau de service avec l'OMPI, qui ont signé des accords institutionnels au niveau national entre le coordonnateur national des CATI et les institutions hôtes des CATI et qui publient au moins un rapport annuel sur les activités nationales des CATI.
- Niveau de développement 2 : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 1 et qui fournissent des recherches d'informations de base sur les brevets, par exemple des recherches d'information essentielles sur les brevets.
- Niveau de développement 3 : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 2 et qui proposent des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée, tels que l'élaboration de la cartographie des brevets.

En définitive, les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financier et technique auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

Sur un total de 88 réseaux nationaux de CATI, 42 ont été considérés comme ayant atteint au moins le niveau de développement 1 à la fin de 2021. Ainsi que le montre la figure 3, quatre réseaux atteignent actuellement le niveau de développement 1, 29 réseaux le niveau de développement 2 et neuf réseaux le niveau de développement 3.

Figure 3. Réseaux de CATI par niveau de développement

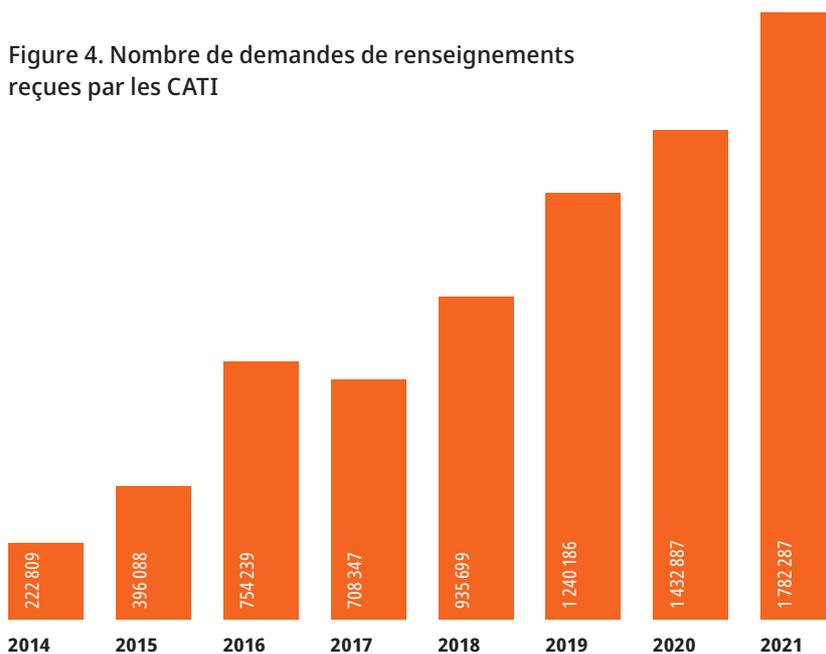


### Points saillants concernant les réseaux nationaux de CATI

La croissance mondiale des réseaux de CATI ainsi que leur viabilité et leur développement croissants se sont accompagnés d'une augmentation de la demande de services des CATI. Cette demande émane des chercheurs, inventeurs et chefs d'entreprise locaux, qui sont les principaux bénéficiaires du soutien des CATI.

Suite à l'enquête annuelle de fin d'année remplie par les CATI du monde entier, ces derniers avaient reçu environ 1,7 million de demandes de renseignements en 2021, soit une augmentation de 24% par rapport aux chiffres déclarés pour 2020.

Figure 4. Nombre de demandes de renseignements reçues par les CATI



Source : Questionnaire sur l'évaluation des progrès et des besoins, décembre 2021

**Algérie :** Avec 15 nouveaux CATI en 2021, portant le nombre total de CATI en Algérie à 95, les CATI ont reçu et traité plus de 6 200 demandes d'appui et de recherche en matière de brevets.

**Arabie saoudite :** L'expansion du réseau de CATI, qui est passé de 27 institutions en 2020 à 38 en 2021, s'est traduite par une augmentation du nombre de visites mensuelles enregistrées en 2021, passant de 41 l'année précédente à 99. Pour aider les CATI à gérer les demandes ainsi que le développement des connaissances et des compétences, le réseau de CATI a également lancé un portail interne destiné au personnel des CATI.

**Chine :** Le quatrième lot de 50 CATI a rejoint le réseau de CATI en 2021. Au total, 101 CATI ont été établis en Chine pour fournir des services d'appui à l'innovation, notamment des services de recherche en matière de brevets, des services d'analyse des brevets, et des services de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

**Colombie :** Le réseau national de CATI en Colombie comprend 32 CATI répartis sur le territoire national, dont neuf CATI régionaux, deux CATI établis dans des établissements de recherche-développement, 19 dans des universités et deux dans des chambres de commerce. En 2021, ils ont reçu et traité plus de 11 600 demandes de consultation sur différents sujets et questions de propriété intellectuelle.

**Costa Rica :** Au cours de la période considérée, le réseau de CATI a répondu à plus de 15 400 demandes liées à plusieurs types de titres de propriété intellectuelle, notamment les brevets, les marques, les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels, ainsi que le droit d'auteur et les droits connexes.

**Égypte :** Le réseau de CATI a enregistré une augmentation de 30% du nombre de visites mensuelles dans les CATI, qui est passé de 500 en 2020 à 600 en 2021.

**Équateur :** En 2021, le réseau de CATI a effectué 52 recherches sur l'état de la technique, principalement dans les domaines de la biotechnologie, de l'ingénierie, de l'agrochimie et de la pharmacie/chimie.

**Honduras :** Le réseau de CATI a déclaré avoir proposé 24 consultations à différents centres nationaux pour le développement de l'esprit d'entreprise sur divers sujets, en particulier l'information en matière de brevets et l'accès aux documents de brevet et à la littérature non-brevet.

**Jordanie :** En Jordanie, le nombre de demandes et de visites auprès des CATI a doublé par rapport à l'année précédente, passant de 150 par mois à 300 par mois.

**Kirghizistan :** Les 24 CATI établis dans toutes les régions du pays ont reçu un grand nombre de demandes de la part de chercheurs, d'inventeurs et de petites et moyennes entreprises (PME) en 2021, et ont répondu à 429 demandes de renseignements concernant la législation sur la propriété intellectuelle au Kirghizistan, à 758 demandes concernant l'accès aux bases de données sur les brevets et leur utilisation, à 267 demandes concernant l'accès à la littérature non-brevet, et à 65 demandes d'aide à l'enregistrement et au dépôt des demandes de droits de propriété intellectuelle.

**Mongolie :** Une forte augmentation (plus de 500%) a été enregistrée dans le nombre de recherches en matière de brevets (855) effectuées en 2021 par les 15 CATI du réseau, par rapport à l'année précédente (135 recherches).

**Pérou :** Les CATI du Pérou ont fourni plus de 7 900 services à leurs utilisateurs en 2021, soit plus du double de leur objectif de 3 000 pour l'année. Les services élémentaires sont fournis par 72% des CATI du pays, et 42% fournissent également des services à valeur ajoutée.

**République dominicaine :** Le réseau de CATI a déclaré avoir effectué 68 recherches sur des brevets, les dessins et modèles industriels et des marques, et avoir répondu à plus de 450 demandes de renseignements liées à divers services fournis par les CATI.

**Ukraine :** Le réseau de CATI a répondu à 976 demandes et consultations en 2021. Les CATI régionaux ont fourni 713 réponses aux demandes des utilisateurs en 2021, contre 513 fournies en 2020.

## Formation et sensibilisation aux CATI : soutenir les innovateurs locaux

En plus d'étendre leurs services d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux, les CATI ont continué de consacrer d'importantes ressources à des activités d'autodéveloppement et de sensibilisation, ce qui témoigne d'une viabilité et d'un niveau de maturité accrus. Bon nombre d'activités sont passées du format traditionnel sur site au format numérique en réponse à la pandémie mondiale.

**Algérie :** Le réseau de CATI a organisé 90 activités de formation sur les bases de données de brevets et la recherche d'information en matière de brevets, formant plus de 1 300 personnes sur ces sujets.

**Arabie saoudite :** En 2021, les membres du personnel des CATI ont bénéficié de plus de 36 programmes de formation en ligne spécialisée sur la propriété intellectuelle et ont été plus de 1 000 à les suivre. Une dizaine de programmes de formation spécialisée ont également été élaborés avec l'Académie de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP). Des réunions sur la propriété intellectuelle ont aussi été organisées par la SAIP afin de soutenir le renforcement des connaissances et des capacités des membres du personnel des CATI, notamment dans les domaines de la rédaction des demandes de brevet, du dépôt de brevet, de la concession de licences, de la commercialisation et de la recherche dans les bases de données. Le personnel des CATI a également été encouragé à suivre les programmes d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI. En 2021, l'Arabie saoudite est arrivée en troisième position parmi les plus grands groupes de participants des CATI à ces cours.

**Bhoutan :** Plus de 200 étudiants, ingénieurs et chefs d'entreprise ont été formés par le département de la propriété intellectuelle du Bhoutan, qui fait office de coordonnateur des CATI. Deux employés de CATI ont également réussi le Cours international de perfectionnement sur la propriété intellectuelle pour les pays les moins avancés, organisé par l'OMPI en coopération avec l'Office suédois de la propriété intellectuelle et l'Agence suédoise de coopération pour le développement international.

**Chine :** En 2021, le réseau chinois de CATI a continué de proposer des formations en ligne et sur site aux PME, chercheurs, étudiants et autres innovateurs, pour un total de 160 000 participants présents. Au total, 320 employés de CATI ont participé aux cours de formation à distance de l'OMPI, et plus de 1 600 employés de CATI ont participé à 13 sessions de formation en ligne consacrées à l'information en matière de brevets, l'introduction à l'analyse des brevets, et la protection et l'utilisation des droits de propriété intellectuelle. Plus de 800 participants de différents CATI ont également assisté à un séminaire des CATI, afin d'échanger leurs idées sur le développement du réseau de CATI en Chine, et 19 études de cas de CATI ont été sélectionnées pour être incluses dans la collection du service d'information sur la propriété intellectuelle de Chine.

**Colombie :** Le réseau de CATI a organisé plus de 250 activités de sensibilisation, touchant plus de 6 000 participants, et plus de 390 ateliers, pour plus de 10 000 participants. Les activités de formation portaient sur divers sujets liés aux brevets, aux marques et aux dessins et modèles industriels, et sur les services connexes proposés par les CATI.

**Costa Rica :** Le réseau de CATI a organisé 110 activités de formation liées à divers services fournis par les CATI, pour plus de 300 participants.

**Cuba :** Le réseau de CATI a organisé 18 activités de formation couvrant diverses questions liées à la propriété intellectuelle, notamment l'analyse des brevets, le transfert de technologie et l'appui aux PME dans la formulation de leur stratégie de propriété intellectuelle.

**Égypte :** En collaboration avec l'Office égyptien des brevets et les institutions locales de recherche et d'enseignement, l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie a organisé neuf

activités de formation et de sensibilisation en ligne et en présentiel, portant sur le rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et le développement économique, les bases de données et la recherche relatives aux brevets, et la commercialisation de la propriété intellectuelle. Parmi le personnel des CATI, 80% des employés ont également suivi les cours d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle proposés par l'Académie de l'OMPI, les brevets et la recherche d'informations en matière de brevets.

**Équateur :** Le réseau de CATI a organisé 37 activités de formation en 2021, touchant plus de 1 200 professionnels et étudiants. Le réseau national équatorien pour la recherche et l'enseignement (CEDIA), membre du réseau de CATI, a également soutenu l'organisation d'une semaine de la propriété intellectuelle à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, afin de réunir des experts de la propriété intellectuelle et des innovateurs du pays.

**Éthiopie :** Le coordonnateur des CATI au sein de l'Office éthiopien de la propriété intellectuelle a dispensé des formations aux universités, aux établissements d'enseignement et de formation et aux instituts de recherche accueillant des CATI sur un large éventail de sujets, notamment la propriété intellectuelle, la recherche en matière de brevets, la rédaction de brevets et le transfert de technologie. Quatre universités, un nouvel établissement d'enseignement et de formation et un nouvel institut de recherche ont rejoint le réseau de CATI au cours de l'année.

**Fédération de Russie :** Le réseau de CATI a célébré son dixième anniversaire et a organisé une réunion en ligne pour débattre de la manière de renforcer la coopération et l'épanouissement professionnel des membres du personnel des CATI et pour examiner les moyens d'améliorer le niveau des services proposés par les CATI en 2022. Un concours de création de projets éducatifs en ligne au sein des CATI de la Fédération de Russie a également été organisé afin de faire mieux connaître le fonctionnement de la propriété intellectuelle sur Internet; sept CATI (Belgorod, Vologda, Voronej, Kalouga, Kourgan, Nijni Novgorod et Oukhta) ont envoyé leur candidature. Par ailleurs, 14 webinaires organisés durant l'année ont été suivis par plus 3 000 participants au total.

**Honduras :** Plus de 200 personnes ont bénéficié d'une formation organisée par le réseau de CATI en 2021. Les sujets examinés comprenaient l'accès aux bases de données sur les brevets et la recherche dans ces bases de données, l'appui à l'innovation et au développement des entreprises (y compris la participation des coordonnateurs de CATI au sein du groupe de coordination sur l'innovation technologique dans le système éducatif national), et des activités ciblant les start-up et les entreprises au Honduras.

**Inde :** En 2021, 787 activités de sensibilisation aux droits de propriété intellectuelle ont été entreprises et une session de formation spéciale sur la concession de licences de propriété intellectuelle a été organisée à l'intention du réseau de CATI en Inde en vue de soutenir le renforcement des connaissances et des capacités dans ce domaine.

**Iran (République islamique d') :** Le centre national de la propriété intellectuelle (IPC) de la République islamique d'Iran, coordonnateur du réseau national de CATI, a sélectionné 19 institutions qui seraient en mesure d'accueillir des CATI et a organisé un certain nombre d'ateliers depuis la création du réseau en 2017, en particulier sur le thème de la rédaction de demandes de brevet, en 2021.

**Jordanie :** En parallèle des activités de formation ordinaires, le réseau de CATI a organisé un concours annuel de l'innovation destiné aux jeunes de 10 à 17 ans sur les dessins et modèles industriels.

**Madagascar :** Malgré les effets de la pandémie sur les activités du réseau de CATI, qui compte 73 centres et figure ainsi parmi les plus importants de la région, 20 activités de formation et de sensibilisation ont été organisées.

**Malaisie :** Le réseau de CATI, qui s'est étendu pour passer de 15 à 19 institutions en 2021, a assuré et soutenu l'organisation de 20 activités de formation dans le pays, essentiellement sur le transfert de technologie, la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété

intellectuelle et l'innovation durant la pandémie. Plus de 60 membres du personnel des CATI ont également suivi les cours d'enseignement à distance dispensés par l'Académie de l'OMPI.

**Maroc :** Quelque 1 330 membres du réseau de CATI, y compris des membres du personnel, des chercheurs et des étudiants, ont suivi les cours d'enseignement à distance sur les brevets (38%), la rédaction de demandes de brevet (24%), la recherche de l'information en matière de brevets (22%) et la gestion de la propriété intellectuelle (7%), ainsi que d'autres cours en ligne en lien avec la propriété intellectuelle.

**Ouzbékistan :** En 2021, huit nouveaux centres ont rejoint le réseau de CATI, qui compte ainsi 28 membres, et 47 séminaires de formation ont été organisés pour former le personnel des CATI sur les bases de données sur les brevets et les recherches sur l'information en matière de brevets et pour renforcer les connaissances en matière de rédaction de demandes de brevet et de procédures de dépôt.

**Pakistan :** L'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan (IPO-Pakistan), coordonnateur du réseau de CATI, a organisé 20 sessions de renforcement des capacités sur la propriété intellectuelle et l'information en matière de brevets avec les CATI. Le réseau a accueilli sept nouvelles universités en 2021, ce qui élève à 46 le nombre de CATI au Pakistan.

**Pérou :** À la fin de 2021, 62 membres du personnel des CATI avaient suivi les formations sur l'information en matière de brevets, la recherche en matière de brevets et d'autres aspects en lien avec la propriété intellectuelle.

**Tunisie :** Douze centres supplémentaires ont rejoint le réseau en 2021, pour un total de 22 CATI, et six ateliers sur site ont été organisés sur les bases de données sur les brevets et la recherche de l'information en matière de brevets, et ont été suivis par plus de 100 participants.

**Ukraine :** En 2021, le CATI central a organisé 13 événements et webinaires, et les CATI locaux ont organisé 39 événements et activités de formation. Le réseau de CATI a aussi encouragé la participation d'institutions ukrainiennes à Research4Life, une initiative mise en place conjointement par plusieurs institutions des Nations Unies, y compris le programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI) de l'OMPI, dont l'objectif est de donner aux institutions des pays à plus bas revenus un accès aux contenus universitaires et professionnels révisés par les pairs.

## Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international

La coopération régionale a été essentielle pour renforcer les réseaux nationaux de CATI et accroître leur incidence et leur portée. Les initiatives visant à favoriser les échanges de données d'expérience et les pratiques recommandées en vue d'améliorer l'efficacité des réseaux de CATI et de les aider à fournir des services plus ciblés se sont multipliées dans le monde entier. Des réseaux ont été créés dans les pays africains, les pays d'Asie et du Pacifique et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et des débats continuent d'avoir lieu en vue de renforcer la coopération dans d'autres régions, par exemple avec les pays arabes et les pays d'Asie centrale.

En septembre 2021, l'OMPI a organisé une réunion sous-régionale en ligne pour le renforcement des réseaux de CATI en **Asie centrale**, en collaboration avec l'Office national de la propriété intellectuelle et de l'innovation sous la direction du Conseil des ministres de la République kirghize (Kyrgyzpatent). Les représentants du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan ont pris part à la réunion et ont échangé des données d'expérience ainsi que les leçons tirées de la création et de la gestion des réseaux nationaux de CATI, dans le but d'accroître les échanges entre les réseaux de CATI de la région.

En octobre, l'OMPI a organisé un cours de formation virtuel destiné aux membres du réseau régional d'**Amérique centrale et de République dominicaine (CATI-CARD)** – Costa Rica,

El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine – en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle du Guatemala. Le cours était axé sur la recherche de la liberté d'exploitation et l'utilisation des inventions dans le domaine public, qui comprenait des ressources didactiques disponibles en ligne, telles que des guides de l'OMPI. Plus de 70 participants (issus essentiellement des universités et des centres de recherche-développement représentant les différents réseaux nationaux) ont suivi le cours.

L'année 2021 a également marqué la tenue de la première Conférence mondiale des CATI en ligne, organisée en coopération avec l'**Administration nationale de propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (CNIPA)**, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre. Plus de 950 participants de 98 pays ont pris part à cette conférence et ont examiné de près le rôle des CATI s'agissant de favoriser le transfert de technologie et de contribuer à apporter des solutions fondées sur la technologie aux problèmes économiques et sociaux auxquels se heurtent les communautés du monde entier, avec des contributions de spécialistes et de représentants des réseaux de CATI, du monde universitaire, de l'industrie et de l'innovation actifs dans le domaine des structures de transfert de technologie. La conférence a également été l'occasion d'échanger des données d'expérience et des pratiques recommandées en vue d'améliorer l'efficacité et la durabilité des CATI, et a permis d'étudier les moyens de renforcer les réseaux entre eux au niveau international. Une vidéo disponible en ligne et visionnée lors de la conférence en ligne a compilé les déclarations et les contributions de plus d'une centaine de CATI de 25 pays.

Des initiatives bilatérales ont également renforcé la coopération entre les réseaux de CATI, et l'une de ces initiatives a consisté en une coopération entre les **réseaux de CATI russes et kirghizes**, dans le cadre de laquelle l'Association de CATI de la Fédération de Russie a apporté son concours à l'organisation d'une table ronde sur "la propriété intellectuelle en tant qu'élément essentiel de la qualité de l'enseignement et de l'économie du développement technique à forte composante scientifique des universités" au Kirghizistan. L'Institut fédéral de la propriété industrielle (FIPS) a aussi organisé en coopération avec l'organisation autonome à but non lucratif "Éducation électronique pour l'industrie des nanotechnologies" ("eNano") un séminaire en ligne sur "les stratégies de protection de la propriété intellectuelle : déterminer et surmonter les obstacles par la création d'un système de gestion".

## **Les CATI, catalyseurs des demandes de dépôt de brevet et des autres demandes de droits de propriété intellectuelle**

De nombreux réseaux de CATI ont enregistré une croissance régulière des demandes de brevet déposées avec leur appui, grâce au nombre croissant et à la qualité renforcée des services proposés aux chercheurs et aux innovateurs locaux.

De la recherche-développement à la création d'actifs de propriété intellectuelle, à la conception de produits et services et à la création de valeur, les CATI proposent une large gamme de services dont les innovateurs, y compris les petites et moyennes entreprises, peuvent bénéficier aux différentes étapes du processus de l'innovation.

Le 26 avril 2021, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a mis en avant le rôle crucial des petites et moyennes entreprises dans l'économie avec la publication d'études de cas présentant le parcours de certaines petites et moyennes entreprises dans le monde, qui ont utilisé les droits de propriété intellectuelle pour créer des entreprises plus robustes, plus compétitives et plus résilientes.

L'une de ces études de cas présentait comment l'entreprise Qingdao Aibo Detection Technology Co., Ltd, à Qingdao (Chine), qui fabrique et vend des dispositifs médicaux, des produits d'analyse biologique et des réactifs de diagnostic in vitro, a pu grandement tirer parti du soutien apporté par le CATI établi dans le Centre municipal de services de propriété intellectuelle de Qingdao. L'entreprise a généré de la valeur à partir de ses actifs de propriété intellectuelle et a fait de la propriété intellectuelle l'élément central de son modèle d'entreprise, avec un portefeuille constitué

de 31 brevets et modèles d'utilité délivrés et 13 demandes en cours. En convertissant les actifs de propriété intellectuelle en capital pour obtenir un soutien financier, l'entreprise a réussi à se développer pour devenir robuste et viable (lire l'étude de cas en entier).

**Afrique du Sud :** Plus de 1 000 demandes de brevet et 900 demandes d'enregistrement de dessin ou modèle ont été déposées au niveau national en 2021, avec l'appui du réseau de CATI.

**Algérie :** En 2021, 50% des demandes de brevet et 65% des demandes d'enregistrement de dessin ou modèle ont été déposées avec l'appui des CATI.

**Bénin :** Le réseau de CATI du Bénin a organisé des formations destinées aux innovateurs et aux jeunes entreprises sur la créativité, l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle, ainsi qu'un certain nombre d'activités de sensibilisation à travers le pays, et a enregistré une augmentation du nombre de demandes de brevet et de marque déposées avec l'appui des CATI en 2021.

**Chine :** Le réseau de CATI de la Chine vise à aider les inventeurs à déposer leurs demandes de brevet et d'autres demandes de droits de propriété intellectuelle. Par exemple, le CATI de l'Université de Jiangsu a offert son appui à une équipe de recherche sur le matériel agricole, qui s'est dotée de huit portefeuilles de brevets et a déposé 125 demandes de brevet au niveau local, ainsi que 16 demandes d'enregistrement selon le Traité de coopération sur les brevets (PCT). Le CATI de l'Université normale de Hainan du Pôle de l'Université nationale des sciences et techniques a proposé des services gratuits sur le dépôt de demandes d'enregistrement de marques, de brevets et de modèles d'utilité pour les entreprises. Le CATI du Centre pour la protection de la propriété intellectuelle de Guangdong a aidé 187 entreprises à obtenir des indications géographiques portant sur 35 produits dans 14 villes de la province de Guangdong.

**Colombie :** Le réseau de CATI a déposé 109 demandes de brevet, 259 demandes d'enregistrement de dessin ou modèle industriel et 1 972 demandes d'enregistrement de marque en 2021.

**Costa Rica :** Au Costa Rica, 627 nouvelles demandes de brevet dans différents domaines techniques (chimie, mécanique, produits pharmaceutiques et nouveaux dispositifs) ont été déposées dans le cadre du réseau de CATI.

**Équateur :** Neuf nouvelles demandes de brevet, une demande de modèle d'utilité et trois demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels ont été déposées auprès du Service national des droits de propriété intellectuelle (SENADI) dans le cadre des CATI.

**Inde :** En 2021, 332 demandes de brevet ont été déposées – une augmentation de 23% depuis 2020. Par ailleurs, 403 demandes d'enregistrement de marques, de dessins ou modèles et de droit d'auteur ont également été déposées.

**Jordanie :** En 2021, 39 demandes de brevet et 17 demandes d'enregistrement selon le PCT ont été déposées.

**Maroc :** Plus de 150 demandes de brevet (y compris des demandes nationales et des demandes d'enregistrement selon le PCT) ont été déposées avec le soutien des CATI au Maroc en 2021.

**Ouganda :** En Ouganda, tandis qu'une baisse de l'ensemble des demandes de brevet a été enregistrée en raison de la pandémie, les demandes d'enregistrement et la délivrance de modèles d'utilité ont augmenté.

**Ouzbékistan :** Les CATI ont donné des conseils et plus de 300 consultations sur les questions relatives aux demandes de titres de propriété intellectuelle en 2021, qui ont conduit au dépôt de 262 demandes de brevet avec l'appui des centres et à la délivrance de 104 brevets.

**Pakistan :** En 2021, 422 demandes de brevet ont été déposées par des inventeurs autochtones au Pakistan, dont 184 ont été déposées par des institutions au sein du réseau de CATI.

**Pérou :** Les CATI ont apporté leur appui au dépôt de 295 demandes nationales de brevet en 2021.

**Philippines :** Les demandes de titres de propriété intellectuelle dans les CATI aux Philippines ont repris après une forte baisse en 2020 pour se rapprocher des niveaux d'avant la pandémie, avec 1 208 demandes en 2021, dont 197 demandes de brevet, 565 demandes de modèles d'utilité, 96 demandes d'enregistrement de marques, 69 demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels et 281 demandes d'enregistrement de droit d'auteur. Les CATI des Philippines ont réussi à commercialiser 64 actifs de propriété intellectuelle, dont 15 brevets.

**République dominicaine :** En 2021, 10 nouvelles demandes de brevet et de modèles d'utilité ont été déposées par le réseau de CATI.

**Ukraine :** Près de la moitié (49,8%) des demandes adressées au CATI central concernaient des demandes d'enregistrement de marques, et le reste concernait des questions en lien avec les petites et moyennes entreprises (sources de financement, distribution de produits, litiges relatifs aux domaines, etc.) et d'autres titres de propriété intellectuelle.

## Les CATI étendent et diversifient leurs services

Le nombre de réseaux nationaux de CATI viables et de demandes de services auprès des CATI continue de croître. En parallèle, les CATI ont diversifié leur gamme de services pour aider les utilisateurs locaux à mieux exploiter leur potentiel d'innovation tout au long des étapes de l'innovation. Les services d'appui au transfert de technologie, à la commercialisation et à la gestion des titres de propriété intellectuelle, en particulier, créent une valeur réelle, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'initiatives de CATI visant à aider les chercheurs, inventeurs et entrepreneurs locaux à commercialiser leurs inventions.

**Afrique du Sud :** Avec deux nouveaux centres ayant rejoint le réseau de CATI en 2021, pour arriver à un total de 18 centres, et 15 de plus en attente de validation, le réseau a axé ses formations destinées au personnel des CATI sur la commercialisation de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, et a élaboré une feuille de route détaillant les aménagements futurs à mettre en œuvre dans ces domaines.

**Botswana :** En plus de formations sur la propriété intellectuelle et la commercialisation organisées par le Pôle de l'innovation du Botswana pour le réseau de CATI, les CATI ont organisé leur première activité de formation consacrée au manuel et à la série d'outils d'évaluation des besoins en matière de formation de l'OMPI (voir les liens utiles) afin d'aider à évaluer les besoins en matière de formation dans les domaines de la gestion des titres de propriété intellectuelle et du transfert de technologie et de mettre en place des plans de formation destinés aux différentes parties prenantes de la chaîne de valeur de l'innovation au niveau national.

**Chine :** Le réseau national de CATI a continué de contribuer activement à favoriser la commercialisation et l'utilisation des titres de propriété intellectuelle. En 2021, les CATI de la Chine ont reçu et traité plus de 3 000 demandes de transfert de technologie. Le CATI de l'Institut des sciences et techniques de Yunnan a également mis au point une plateforme commerciale chinoise de transfert de technologie au niveau international pour l'Asie du Sud et du Sud-Est afin de renforcer la coopération entre les entreprises nationales et étrangères, les établissements de recherche, les universités et les spécialistes techniques.

**Cuba :** Le réseau national de CATI a rendu compte de l'élaboration de cartographies de brevets des recherches sur l'état de la technique dans les domaines de l'électronique, du traitement des déchets, du pétrole, de la chimie, de la santé publique, des produits pharmaceutiques et des énergies renouvelables.

**Équateur :** Le réseau national équatorien pour l'éducation et la recherche (CEDIA), un membre important du réseau national de CATI, publie à un rythme régulier une revue de veille technologique

(CONNECT) qui étudie les développements observés dans différents domaines des sciences et techniques pour apporter des informations utiles aux décisions concernant la recherche, les entreprises et les politiques et soutenir le transfert de technologie dans ces domaines.

**Fédération de Russie :** Les CATI ont mené à bien un projet de coordination en matière d'innovation et de développement technique des régions de la Fédération de Russie, notamment l'étude du profil technique de chaque région, l'évaluation des domaines techniques susceptibles d'être financés, et la mise au point d'un système de prévision destiné aux industries (marchés) des produits de haute technologie (biens et services).

**Guinée :** L'Office de la propriété industrielle et de l'innovation technique ainsi que l'Institut supérieur technique de Mamou (IST) de la Guinée ont partagé leurs données d'expérience concernant la mise au point d'un ensemble d'outils de protection sanitaire automatiques, qui ont été mis à l'essai pour lutter contre la COVID-19 en Afrique, au cours de la vingt-septième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), qui s'est tenue sous une forme hybride et a été suivie par plus de 80 États membres de l'OMPI.

**Inde :** Les CATI ont mis en place 88 unités consacrées aux droits de propriété intellectuelle dans les établissements universitaires en Inde. Le CATI établi au sein du Centre national de recherche-développement de Visakhapatnam a signé 13 accords de transfert de technologie en 2021, et le CATI établi au sein du Conseil d'État du Punjab des sciences et techniques (PSCST) a assuré avec succès le transfert d'une technologie brevetée de "four hybride" à 20 partenaires industriels.

**Kirghizistan :** Les CATI vont œuvrer activement à l'élaboration d'un projet de Kyrgyzpatent visant à mettre au point des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises établis dans des universités et des établissements de recherche du Kirghizistan afin de soutenir les projets de la jeunesse et les jeunes entreprises en matière d'innovation.

**Madagascar :** Le réseau de CATI a évalué 235 plantes médicinales, dont 76 étaient destinées au traitement de maladies respiratoires et 159 au traitement de la diarrhée.

**Maroc :** Sept centres sur 53 CATI au Maroc se sont joints à la version 2.0 de la Convention des CATI axée sur le développement de services à haute valeur ajoutée dans les domaines du transfert de technologie et de la commercialisation. Les politiques de propriété intellectuelle destinées aux universités et aux centres de recherche figuraient également parmi les priorités du plan d'action marocain de 2021, après un projet pilote mené à bien en 2020 auprès de quatre institutions. En 2021, 14 institutions ont reçu un appui concernant l'élaboration de leurs politiques en matière de propriété intellectuelle. Onze membres du personnel des CATI ont fourni à titre gracieux une assistance juridique et un appui concernant la rédaction de demandes de brevet dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs de l'OMPI, qui vise à aider les inventeurs dont les moyens financiers sont limités au sein des pays participants tels que le Maroc.

**Pakistan :** Les CATI ont contribué à la commercialisation de 31 produits, techniques et dessins et modèles élaborés par les chercheurs des instituts accueillant les centres, notamment en donnant des conseils en matière de stratégies de gestion et de protection de la propriété intellectuelle.

**Pérou :** Avec une augmentation du nombre de dépôts de demandes de brevet dans le cadre des CATI, le réseau de CATI va de plus en plus axer ses formations sur le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle, et renforcera ses partenariats avec l'industrie pour que le transfert de technologie puisse répondre aux demandes du marché.

**Philippines :** L'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOP) a mis en place la version 2.0 du programme du bureau d'appui à l'innovation et à la technologie, qui offre de nouvelles orientations concernant le fonctionnement des CATI aux Philippines et regroupe les centres par niveau (bronze, argent, or et platine), en fonction de leurs services et de leurs résultats. Les CATI du niveau platine, pour lequel neuf centres se sont qualifiés en 2021, doivent avoir rédigé et déposé au moins sept demandes de brevet et réussi à commercialiser un actif de propriété intellectuelle. Les CATI des Philippines ont pu commercialiser 64 actifs de propriété intellectuelle,

dont 15 brevets, en 2021. De nouvelles orientations destinées aux universités et lycées nationaux des Philippines élaborées par la Commission de l'éducation supérieure, qui visent à soutenir et à récompenser les actions de protection et de commercialisation de la propriété intellectuelle, ainsi que les politiques institutionnelles existantes de propriété intellectuelle en place dans toutes les institutions qui accueillent des CATI, devraient accroître le nombre de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle et d'actifs commercialisés.

**Ukraine :** Les membres du personnel des CATI ont apporté leur expertise dans le cadre d'un projet de mise au point d'une plateforme numérique consacrée à la commercialisation des droits de propriété intellectuelle, et ont pris part aux débats suivis en commun avec l'équipe de soutien au Ministère de la réforme économique, le Ministère de la transformation numérique et l'entreprise nationale "Prozorro".



## Ressources de l'OMPI visant à soutenir les CATI

À mesure que les réseaux de CATI se développent et fournissent de nouveaux services aux innovateurs locaux, l'OMPI continue de soutenir les CATI. L'Organisation a mis au point toute une série d'initiatives et de ressources visant à donner aux CATI les moyens d'agir, notamment des plateformes numériques telles que WIPO INSPIRE, qui offre une combinaison unique d'informations et de connaissances dans différents domaines de la propriété intellectuelle, des publications telles que les *rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques* et d'autres guides, et des séances de formation.

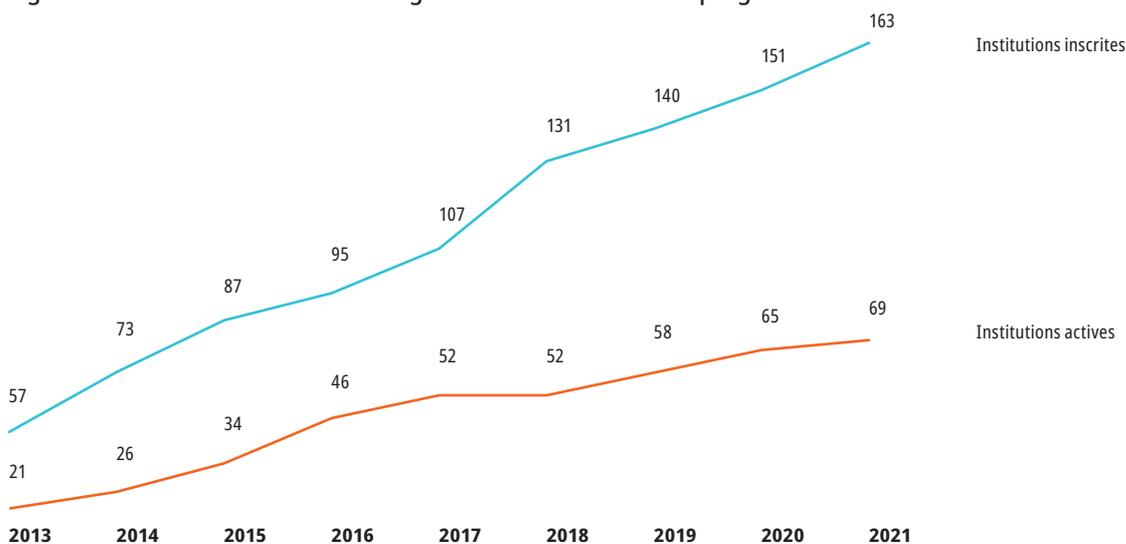
### Plateformes et outils numériques pour accéder à l'information

#### Accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

Le programme ASPI permet aux institutions des pays en développement d'obtenir un accès gratuit ou à faible coût à des services commerciaux de bases de données de brevets. Cela est rendu possible grâce à un partenariat public privé avec neuf des plus grands fournisseurs de bases de données de brevets qui offrent des outils avancés pour accéder aux informations techniques de qualité contenues dans les documents de brevet.

Depuis son lancement, le nombre d'institutions enregistrées a plus que triplé.

Figure 5. Nombre d'institutions enregistrées et actives dans le programme ASPI



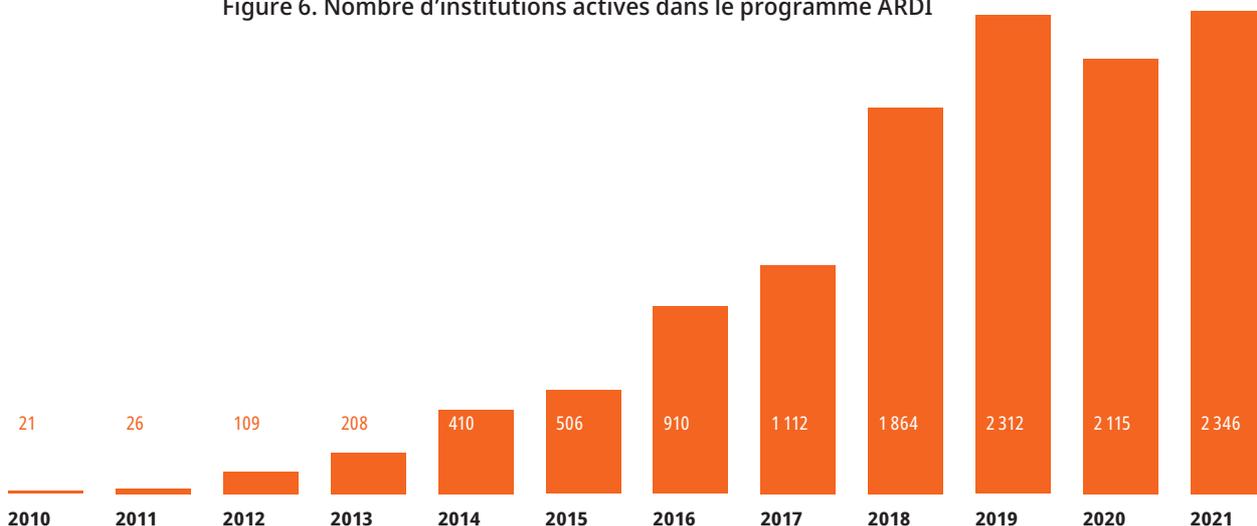
Source : Base de données ASPI

#### Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

Le programme ARDI vise à améliorer la disponibilité des informations scientifiques et techniques dans les pays en développement au moyen d'un partenariat public privé avec le secteur de l'édition. Le programme ARDI offre aux institutions remplissant les conditions requises un accès gratuit ou à faible coût à des contenus universitaires et professionnels évalués par les pairs. Ce programme est également membre du partenariat Research4Life, une initiative conjointe de plusieurs institutions des Nations Unies, d'entreprises du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'instituts universitaires, qui fournit aux chercheurs de 125 pays en développement et PMA un accès gratuit ou à faible coût à près de 30 000 revues et près de 131 000 livres et ouvrages de référence dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, des sciences appliquées et des informations juridiques.

Un nouveau portail ARDI a été lancé en 2021 avec une interface repensée et des fonctions améliorées. Les utilisateurs peuvent désormais créer leur propre compte et sauvegarder leurs recherches, mettre en signet leurs contenus favoris, consulter leur historique de recherche et créer des alertes. Le portail est optimisé pour les appareils mobiles et prend en charge les écrans de différentes tailles.

Figure 6. Nombre d'institutions actives dans le programme ARDI



Source : Données de connexion d'utilisateur du programme ARDI

### WIPO INSPIRE

WIPO INSPIRE est une référence mondiale en matière d'innovation, qui aide les innovateurs et les entrepreneurs à prendre des décisions en connaissance de cause à des moments critiques du cycle de l'innovation. WIPO INSPIRE est une plateforme unique qui intègre des contenus fournis par des experts et des contenus sociaux sur les bases de données sur les brevets, les registres de brevets, les analyses de brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, fournissant une combinaison unique d'informations et de connaissances sur les ressources, les outils et les bonnes pratiques dans ces domaines.

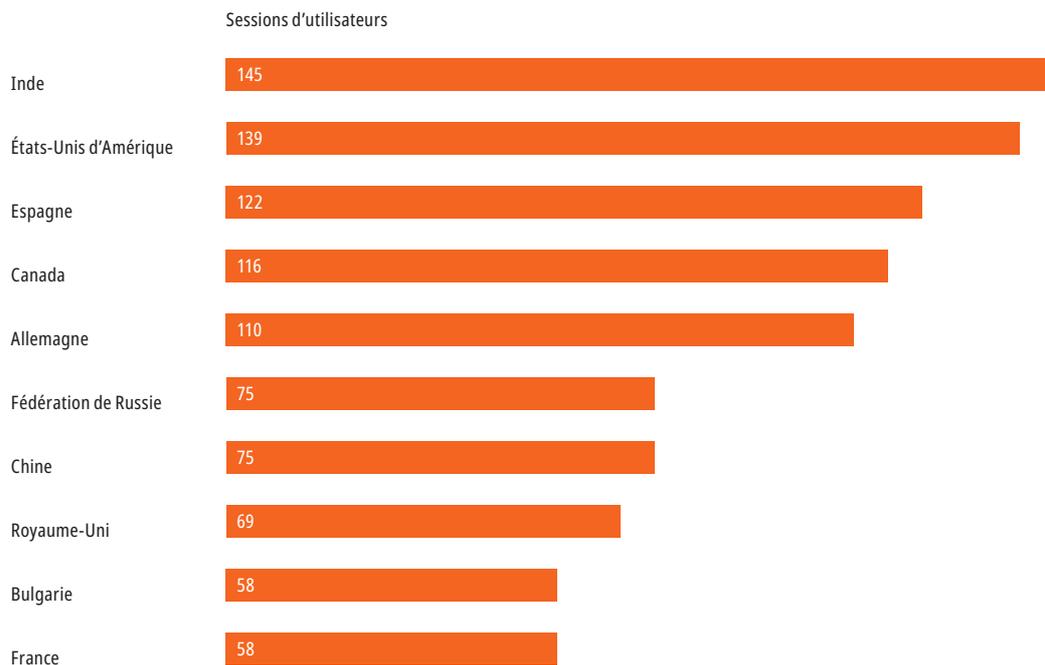
WIPO INSPIRE a été mis à jour et amélioré en 2021 pour offrir aux chercheurs et aux innovateurs des informations actualisées et une meilleure expérience utilisateur. Un nouvel environnement transparent a été développé, intégrant des outils tels que plateforme eTISC et le portail d'accès aux registres de brevets, afin que les utilisateurs puissent facilement accéder aux informations à un seul et même endroit.

WIPO INSPIRE a été consulté par plus de 11 478 utilisateurs en 2021.

Figure 7. Utilisation de WIPO INSPIRE



Figure 8. Les 10 principaux pays utilisant WIPO INSPIRE

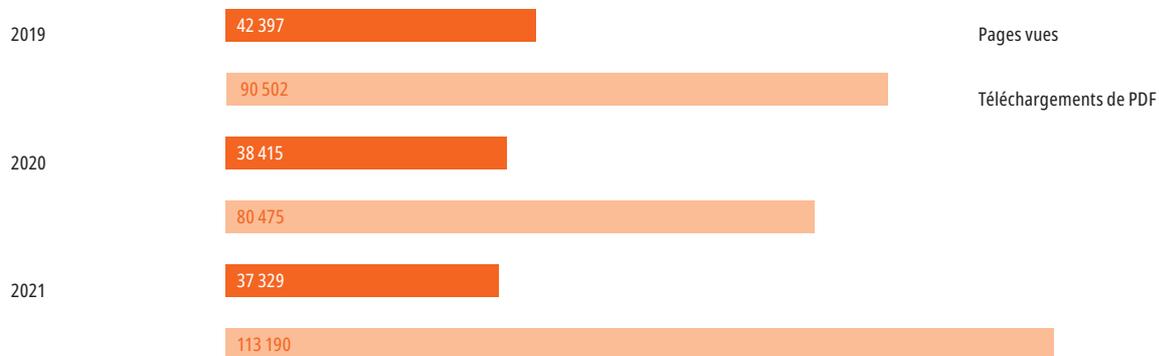


### Portail d'accès aux registres de brevets

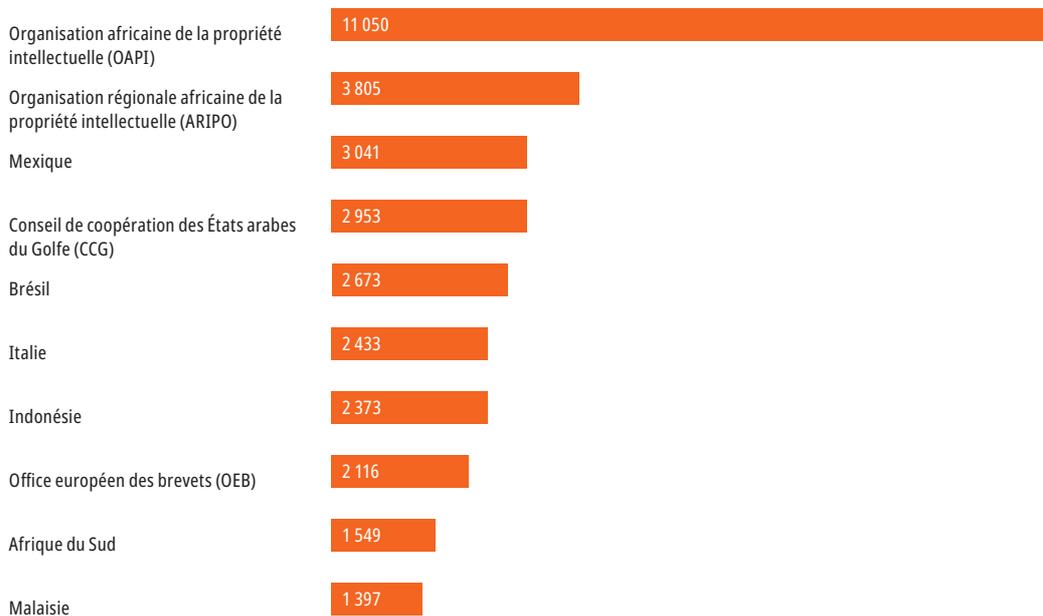
Le portail d'accès aux registres de brevets constitue une passerelle vers des gazettes et des registres de brevets en ligne ainsi que vers des informations relatives à la situation juridique des brevets émanant de plus de 200 ressorts juridiques et collections d'informations en matière de brevets. L'accès aux informations du portail se fait au moyen d'une carte et d'un tableau interrogeables, avec des fichiers d'aide sur les informations détaillées relatives à la situation juridique.

Les fichiers sur les ressorts juridiques dans le portail d'accès aux registres de brevets ont été examinés et mis à jour pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité du contenu, avec des liens vers les registres de brevets et les bases de données en ligne.

Figure 9. Utilisation du portail d'accès aux registres de brevets



**Figure 10. Les 10 principaux téléchargements de rapports sur le portail d'accès aux registres de brevets**



**Plateforme de partage des connaissances eTISC**

La plateforme eTISC est une plateforme sociale virtuelle qui offre à la communauté des CATI et aux utilisateurs de la propriété intellectuelle un espace pour échanger et partager des connaissances et des idées dans un environnement sécurisé.

La plateforme prévoit entre autres des :

- groupes et forums de discussion pour le partage des connaissances et des expériences;
- rubriques "Demandez à l'expert" pour discuter avec des experts de domaines tels que l'information en matière de brevets et le transfert de technologie; et
- nouvelles et événements pour aider les utilisateurs à se tenir informés des dernières informations ayant trait à la propriété intellectuelle.

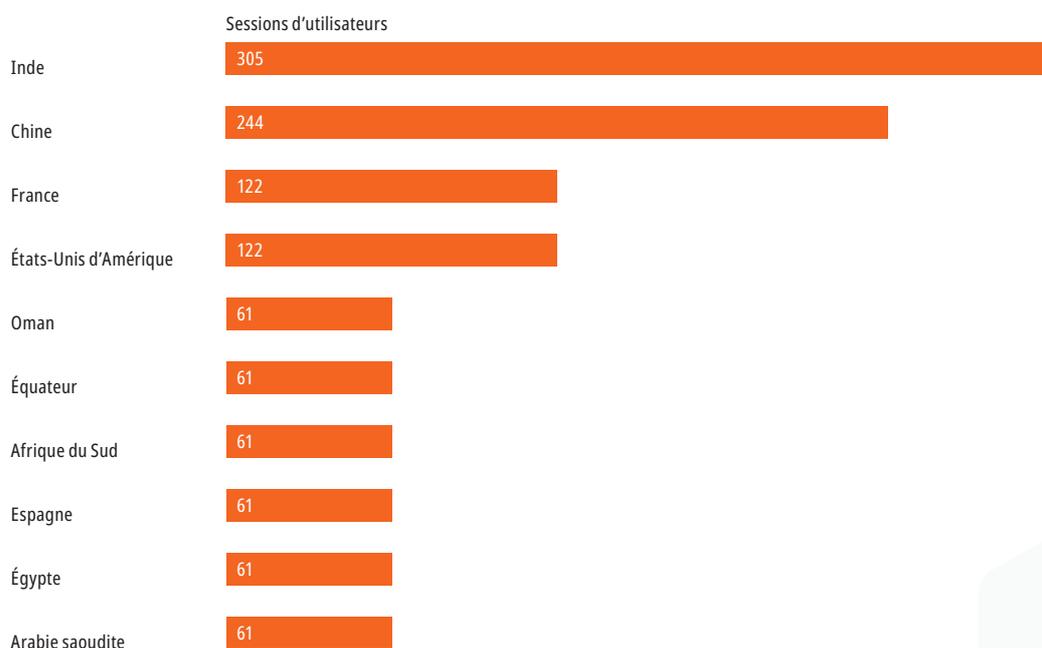
La plateforme a été améliorée pour offrir une expérience plus interactive, et les utilisateurs ont reçu régulièrement des nouvelles relatives à un large éventail de questions de propriété intellectuelle intéressant les CATI, mais aussi d'autres sujets d'intérêt pour soutenir le travail des CATI.

En 2021, plus de 1 000 utilisateurs ont accédé à la plateforme eTISC, la plupart d'entre eux provenant d'Inde.

**Figure 11. Utilisation de la plateforme eTISC**



Figure 12. Les 10 principaux pays utilisant la plateforme eTISC



### Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI

La plateforme de gestion des projets et des performances des CATI est conçue pour aider les coordonnateurs des CATI à gérer efficacement leurs projets nationaux et à aider les réseaux locaux et régionaux à se coordonner et à interagir les uns avec les autres de manière plus efficace. La plateforme de gestion des projets et des performances des CATI permet également à l'OMPI d'assurer le suivi des projets relatifs aux CATI dans ses États membres afin d'évaluer et de répondre efficacement à leurs besoins en matière d'assistance et de renforcement des capacités.

La plateforme de gestion des projets et des performances des CATI sera mise en place pour les réseaux de CATI en plusieurs étapes jusqu'en 2022. Des webinaires et des séances de formation seront organisés par l'OMPI à l'intention des coordonnateurs nationaux et des membres du personnel des CATI.

### Les publications renforcent les capacités

L'OMPI a créé un certain nombre de publications pour améliorer et renforcer les capacités des CATI partout dans le monde. Ces publications sont des sources de référence essentielles pour toute une série de sujets, notamment la documentation et les bases de données sur les brevets, les recherches de brevets, l'analyse des brevets et la gestion des CATI.

Les publications sont disponibles en plusieurs langues et comprennent des brochures et des guides ainsi que les cartographies de brevets de l'OMPI, qui examinent les tendances en matière de dépôt de brevets et fournissent des informations techniques et commerciales. Les cartographies de brevets couvrent des sujets tels que la santé publique, l'alimentation et l'agriculture, l'environnement, l'énergie et les handicaps – des domaines particulièrement pertinents pour les pays en développement. En outre, des ressources comme celles développées pour guider les CATI dans la rédaction des cartographies de brevets contribuent à renforcer la qualité et la quantité des services à valeur ajoutée fournis par les CATI et à renforcer leur impact global et leur viabilité.

### Évolution de l'analyse des brevets

Une série d'activités de l'OMPI dans le domaine de l'analyse des brevets, notamment l'élaboration de publications sur des sujets spécifiques et de ressources méthodologiques, permettent aux

CATI et aux utilisateurs de l'information en matière de brevets d'être informés des tendances dans différentes technologies. En outre, elles aident les CATI à développer et à améliorer leurs compétences en matière d'analyse des brevets afin de fournir des services d'analyse de haute qualité.

**Rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques** : la série de *rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques* est une publication phare qui s'adresse aux entreprises, aux universités et aux décideurs, ainsi qu'aux lecteurs du grand public intéressés par l'innovation. Fondée sur des données relatives aux brevets et à la littérature non-brevet, elle présente les tendances dans différentes technologies et présente des études de cas, des explications et des points de vue d'experts de premier plan, et contient des considérations de politique générale. Le *rapport 2021 sur les tendances technologiques* a été publié en mars 2021, y compris une version EPUB3 intégralement accessible, et portait sur les technologies d'assistance, c'est-à-dire les technologies permettant de répondre aux limitations fonctionnelles liées à la mobilité, aux capacités cognitives, à la communication, à la vision, à l'audition, à l'autonomie et à l'environnement bâti.

Le rapport recensait les nouvelles technologies d'assistance et s'appuyait sur une version modifiée des critères retenus par la NASA pour évaluer le niveau de préparation technologique, afin de déterminer les possibilités de commercialisation des technologies émergentes recensées et de définir les facteurs susceptibles d'influer sur leur délai de mise sur le marché. Les résultats ont été présentés sous la forme d'une visualisation radar accessible et interactive, qui combine de manière unique l'activité de dépôt de brevets et les technologies.

Le rapport contenait également une analyse de l'utilisation des dessins et modèles industriels par les principaux déposants de demandes de brevet afin de montrer comment différents droits de propriété intellectuelle peuvent se compléter dans le cadre d'un portefeuille de propriété intellectuelle. Les résultats du rapport ont été présentés dans deux visualisations interactives pour les technologies d'assistance classiques et émergentes, permettant au public de filtrer et de visualiser les résultats selon les champs qui l'intéressent (type ou nom du déposant, localisation du déposant ou de l'inventeur, catégorie de technologie, etc.). Les *rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques* ont été téléchargés plus de 278 000 fois au cours de la période allant de 2019 à fin janvier 2022.

En 2021, l'OMPI a organisé plusieurs manifestations, allant d'ateliers à des podcasts, pour promouvoir le rapport et ses conclusions, qui sont disponibles sur la plateforme eTISC. Les conclusions du rapport ont également été incorporés au *Rapport mondial sur les technologies d'assistance* (GReAT) de l'Organisation mondiale de la Santé.

**Nouvelle série de cartographies de brevets** : Deux nouvelles cartographies de brevets ont été établies en 2021 : la première sur les vaccins et les produits thérapeutiques contre la COVID-19 (publiée en mars 2022) vise à fournir quelques observations préliminaires sur l'utilisation et la réaction du système des brevets pendant la pandémie, et sur les domaines technologiques de l'activité de dépôt de demandes de brevet. La deuxième, qui porte sur les technologies de l'hydrogène dans le domaine des transports, a été lancée lors d'une conférence internationale à Bratislava (Slovaquie), en mai 2022. Les ensembles de données sur les brevets et les requêtes de recherche des deux cartographies seront également mis à disposition, tandis qu'une documentation sera mise à la disposition des utilisateurs qui souhaitent utiliser PATENTSCOPE pour chercher des documents de brevet relatifs à la COVID-19 ou au SARS-COV-2, ou à des vaccins, avec quelques conseils sur l'utilité des différents symboles de classement des brevets.

**Mise à jour des ressources méthodologiques en matière d'analyse des brevets** : Le *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets*, publié pour la première fois en 2016, a été mis à jour en 2021, tandis que le *Manuel sur l'analyse des brevets* sera mis à jour au début de 2022. Les versions mises à jour couvrent des sujets et des outils supplémentaires, et incluent les changements d'outils intervenus depuis leur publication initiale. Les deux ressources mises à jour, ainsi qu'un didacticiel en ligne sur l'analyse des brevets, sont disponibles sur un espace collaboratif en ligne (voir la section Liens utiles).

### Faits nouveaux dans d'autres domaines

À la suite de la publication des guides de l'OMPI sur le recensement et l'utilisation des inventions dans le domaine public en 2020 et de l'élaboration d'une boîte à outils complémentaire fournissant des outils pratiques pour la collecte et la structuration des données servant de base à la prise de décisions dans le cadre du processus d'utilisation des inventions dans le domaine public et de l'élaboration de nouveaux produits, le programme relatif aux CATI a élaboré un kit de formation numérique à l'appui de modules de formation sur chacun des outils pratiques inclus dans la boîte à outils. Le kit de formation numérique a été testé dans deux réseaux de CATI, en Afrique du Sud et en Colombie, en 2021, et les commentaires recueillis seront inclus dans le kit révisé qui sera affiné et développé en 2022, avant d'être déployé dans la communauté mondiale des CATI.

Un *manuel d'évaluation des besoins de formation en matière de transfert de technologie et une boîte à outils* permettant d'évaluer les besoins en formation et de cartographier les chaînes de valeur de l'innovation ont également été élaborés dans le cadre du projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : Promouvoir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition. Le projet s'est achevé avec succès en décembre 2020 et le manuel et la boîte à outils ont été finalisés en 2021 et publiés en février 2022. L'objectif du manuel et de la série d'outils est de permettre l'évaluation des besoins en formation pour les organisations actives dans la gestion de la propriété intellectuelle, le transfert et la commercialisation/l'utilisation de technologie.

L'évaluation des besoins en formation qui en résulte permet de concevoir un programme de formation efficace pour combler les lacunes recensées en matière de connaissances et de compétences. Le manuel et la boîte à outils s'adressent aux lecteurs ayant une connaissance limitée de l'évaluation des besoins en formation, leur permettant d'effectuer des évaluations des besoins en formation afin de mettre en place des programmes de formation pour les différentes organisations et personnes de la chaîne nationale de valorisation de l'innovation (donateurs, concepteurs, gestionnaires et utilisateurs de la propriété intellectuelle ainsi que les institutions d'appui associées).

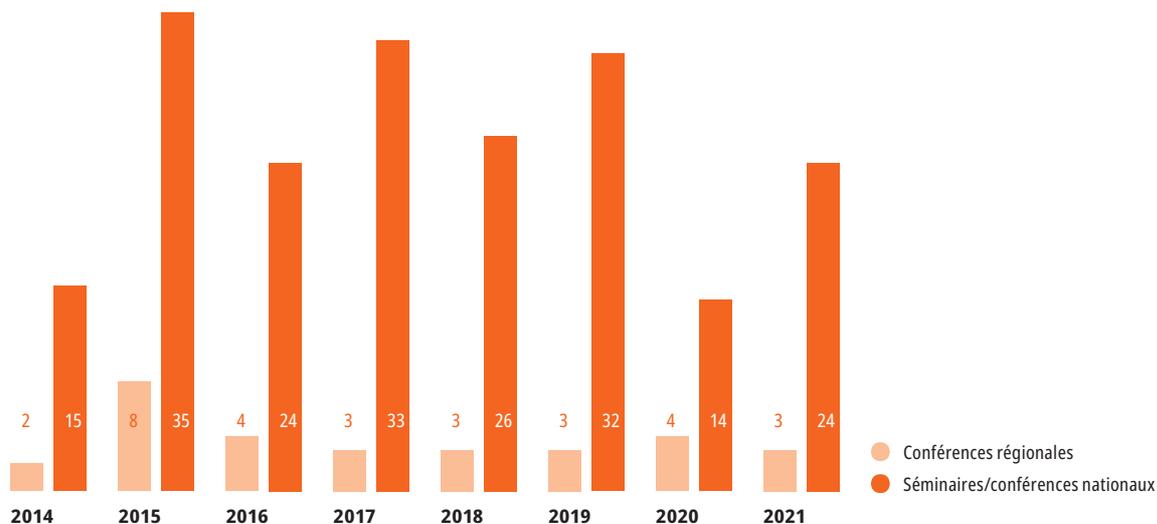
### La formation élargit les connaissances et les compétences

La formation de l'OMPI soutient les connaissances et les compétences du personnel des CATI, en renforçant leur capacité à fournir une gamme de services de haute qualité aux innovateurs locaux. Les sujets abordés sont les suivants : concepts et compétences de base en matière de recherche de brevets; types de recherche en matière de brevets, y compris l'état de la technique, la nouveauté et la liberté d'exploitation, l'analyse des brevets et la gestion de la propriété intellectuelle. Les formations se déroulent sous forme d'ateliers et de séminaires sur place avec un accent sur la formation des formateurs, l'enseignement à distance en collaboration avec l'Académie de l'OMPI, des sessions "Demandez à l'expert" et des webinaires sur la plateforme eTISC.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, les activités de formation et de renforcement des capacités ont continué d'être dispensées numériquement en 2021, et de nouvelles méthodes d'enseignement ont été explorées, notamment des réunions hybrides et le pilotage de la ludification de la formation dans le domaine de l'analyse des brevets, avec l'élaboration d'un "jeu sérieux" pour promouvoir la pensée critique et les compétences en matière de prise de décisions pendant le processus d'analyse des brevets.

Le programme relatif aux CATI a organisé 24 activités pour les réseaux nationaux de CATI en 2021, deux événements régionaux pour les réseaux de CATI en Asie centrale et en Amérique latine et dans les Caraïbes, et la première Conférence mondiale des CATI en ligne, qui a rassemblé 950 participants de 98 pays.

Figure 13. Nombre de conférences nationales et régionales

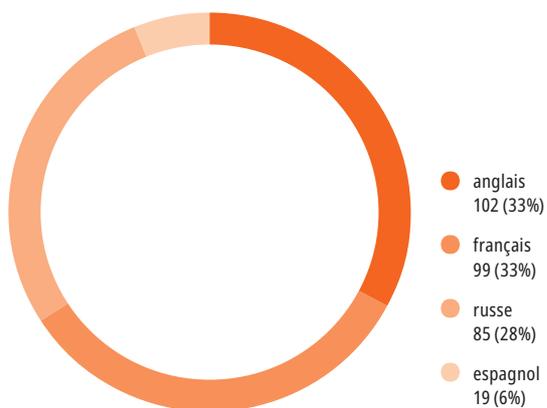


Source : Programme de l'OMPI consacré aux CATI, 2021

Le didacticiel en ligne sur l'utilisation et l'exploitation de l'information en matière de brevets est une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite destinée à aider les innovateurs à apprendre à utiliser le large éventail d'informations technologiques contenues dans les documents de brevet pour stimuler leur propre recherche-développement. Il comprend trois sections : les notions fondamentales concernant les brevets, la recherche et l'extraction de brevets et l'analyse des brevets.

Lancé en 2020 par l'Académie de l'OMPI sous la forme d'un cours d'enseignement à distance (DL-177), ce didacticiel est disponible en français, anglais, espagnol et russe, et des versions arabe et chinoise devant suivre prochainement. Ces deux derniers sont déjà disponibles sous forme de ressources d'autoformation sur les versions arabe et chinoise de la page Web de l'OMPI consacrée aux CATI.

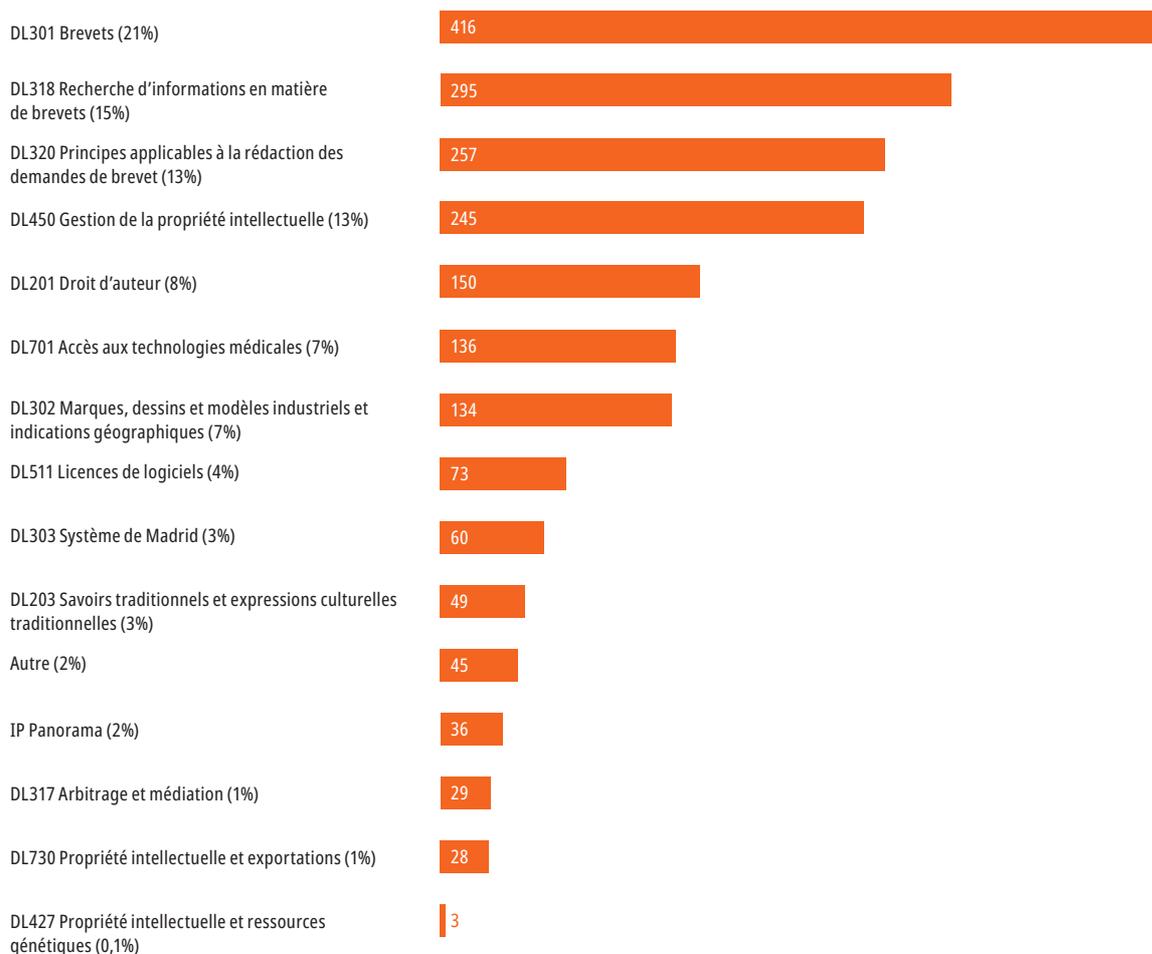
Figure 14. Inscriptions aux didacticiels par langue



Source : Académie de l'OMPI, 2021

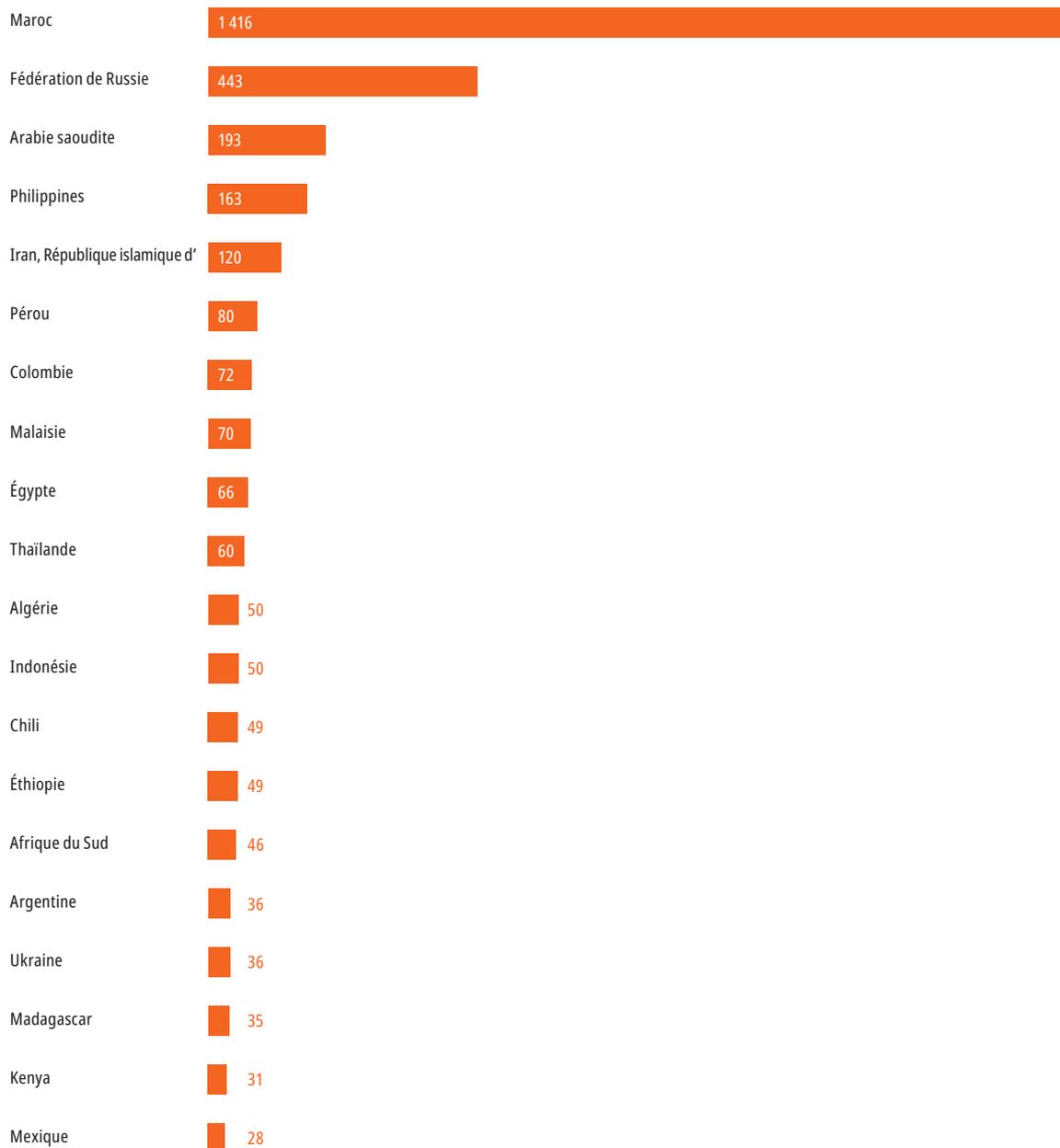
En 2021, 3 477 employés de CATI ont participé à des cours d'enseignement à distance proposés par l'Académie de l'OMPI. Plus de la moitié de ces inscriptions (1 956) concernaient des cours de perfectionnement, avec une très forte participation des CATI en Arabie saoudite, en Fédération de Russie et au Maroc (les trois principaux pays), et un nombre quasiment égal de participants hommes et femmes.

**Figure 15. Nombre d'employés des CATI participant aux cours de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI, par cours**



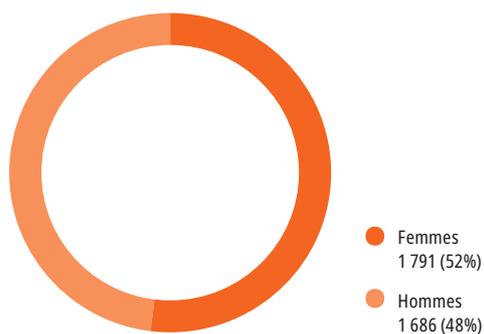
Source : Académie de l'OMPI, 2021

Figure 16. Nombre d'employés des CATI participant aux cours de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI, par pays



Source : Académie de l'OMPI, 2021

Figure 17. Nombre d'employés des CATI participant aux formations de l'Académie de l'OMPI, par sexe



Source : Académie de l'OMPI, 2021

## Intégrer le transfert de technologie dans les services des CATI

En 2021, avec l'ajout au programme des CATI de ressources spécialisées dans le domaine du transfert de technologie, les mesures prises par l'OMPI en faveur des CATI se sont renforcées, leur permettant d'aider les innovateurs locaux et de mettre au point un écosystème d'innovation complet, de la recherche à la commercialisation des produits.

L'OMPI a mené des travaux approfondis visant à élargir les capacités des CATI et des autres parties prenantes en matière de mise en place d'écosystèmes d'innovation propices au parcours de l'innovation entre créateurs et utilisateurs. L'approche adoptée a consisté à répondre aux besoins des parties prenantes en rapport avec le cadre juridique régissant le transfert de technologie au niveau institutionnel. Il s'est notamment agi d'élaborer des politiques institutionnelles de propriété intellectuelle, afin d'améliorer la capacité des CATI et des autres structures de transfert de technologie de fournir aux clients une gamme de services plus sophistiquée – y compris en matière de commercialisation de la propriété intellectuelle, de valorisation et de négociation pour la concession de licences. L'objectif était également de renforcer les capacités du personnel des CATI et d'autres professionnels de la gestion dans le domaine du transfert de technologie et de la commercialisation de la propriété intellectuelle, au moyen de programmes de formation, de projets nationaux et institutionnels, et de la mise à jour ou de la création de nouvelles ressources à l'appui de l'innovation – comme la page Web relative au transfert de technologie, des guides de niveau avancé et des bases de données.

L'inclusion des aspects liés au transfert de technologie dans le programme de CATI a été essentielle pour la conférence mondiale de l'OMPI sur les CATI, dont une journée a été consacrée à la collaboration et la création de réseaux au niveau international pour le transfert de technologie, afin de favoriser l'accès des nouveaux marchés et partenaires aux résultats de la recherche. En outre, la question des politiques institutionnelles de propriété intellectuelle a été présentée aux participants CATI, ainsi que les notions fondamentales en matière de valorisation de la propriété intellectuelle.

## Publications, plateformes et outils numériques

Anticipant les besoins des CATI et des autres structures d'innovation en matière d'alignement de leurs activités sur les tendances post-COVID, et compte tenu de leur souhait d'aider de manière adéquate les innovateurs impliqués dans les pandémies actuelles et futures, des contenus seront adaptés et d'autres créés pour les guides ci-après, qui seront finalisés en 2022 : le *Guide pour une concession de licences de technologie réussie* et le *Guide général pour la valorisation de la propriété intellectuelle*, avec un livret consacré au secteur de la biotechnologie. Il s'agit de guides pratiques et conviviaux indiquant la manière dont les CATI et les autres structures d'innovation peuvent intégrer les principes de négociation et de valorisation dans leurs activités quotidiennes.

Le *Guide relatif au transfert de technologie dans le secteur de la biotechnologie* a été conçu pour aider les acteurs de l'innovation dans le domaine de la biotechnologie à comprendre l'environnement nécessaire à la durabilité de ce secteur, ainsi que les questions complexes liées au rôle de la propriété intellectuelle dans la création, la protection et le transfert des résultats de la recherche des laboratoires de biotechnologie aux utilisateurs publics et privés – étant entendu que ce secteur est largement régi par des règles et règlements nationaux et internationaux. Il propose des modèles et exemples d'accords déjà utilisés de manière fructueuse.

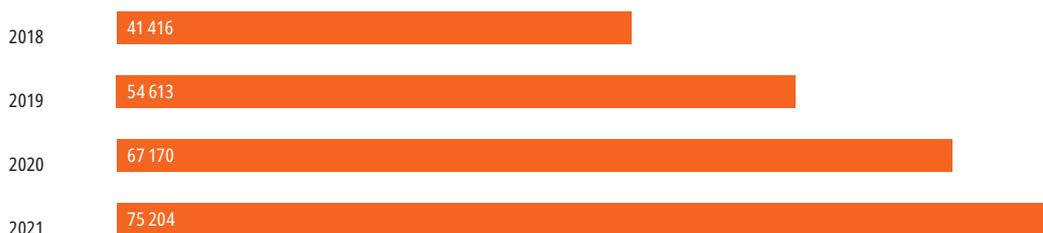
Les travaux sur le *Guide contenant des mesures d'incitation à l'intention des chercheurs* se sont poursuivis (publication prévue en 2022). Ce guide tente d'expliquer les motivations, récompenses et mesures d'incitation stimulant les chercheurs à participer au transfert de technologie et à la commercialisation – dans l'intérêt de la société, des institutions et des chercheurs eux-mêmes. Le guide décrit de nombreux aspects des mesures d'incitation pour les chercheurs, définit ces mesures et explique comment les organiser. Il donne également des exemples inspirants de politiques d'incitation à l'innovation suivies par des universités et instituts de recherche publics du monde entier.



En 2021, un travail important a été réalisé pour la création de la nouvelle page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, qui propose un certain nombre d'exemples de réussite en matière de transfert de technologie, par exemple les nouvelles politiques de propriété intellectuelle dans des universités d'Algérie et de Jordanie, et la contribution des établissements universitaires publics à la lutte contre la COVID-19 (invention de l'Université de Tallinn).

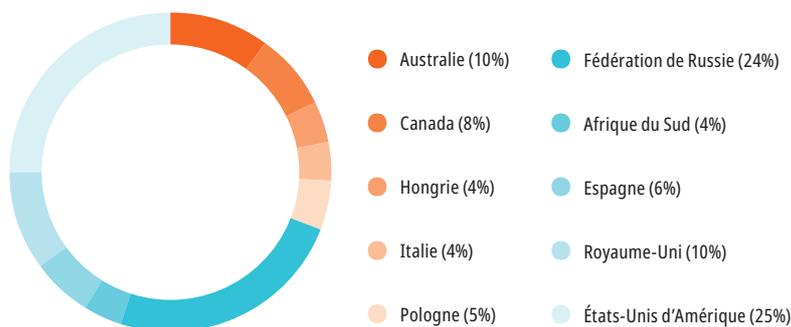
La base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle contient des liens vers les politiques de propriété intellectuelle et les politiques connexes d'universités et d'instituts de recherche du monde entier, ce qui permet aux CATI de tirer des enseignements de l'expérience d'autres institutions. En 2021, on a compté 75 204 consultations uniques de pages et 48 974 utilisateurs de la base de données. La base de données de l'OMPI a également été enrichie de 153 nouvelles politiques institutionnelles de propriété intellectuelle et de cinq nouveaux modèles nationaux de politiques de propriété intellectuelle, et contient désormais plus de 700 exemples de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle. Une nouvelle fonction de recherche, dénommée "consultation", a également été ajoutée et de nouveaux types de politiques ont été inclus, à savoir : "Politique nationale type en matière de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche", "Politiques de consultation", "Politiques en matière de conflits d'intérêts", "Politiques en matière de commercialisation", "Politiques en matière d'essaimage", "Politiques en matière de logiciels" et "Politiques en matière de droit d'auteur".

**Figure 18. Nombre de consultations uniques des pages Web de la base de données de l'OMPI sur les politiques en matière de propriété intellectuelle**



Source : Base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle

**Figure 19. Les 10 premiers pays ayant des politiques de propriété intellectuelle présentés dans la base de données**



Source : Base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle

**Figure 20. Collection de documents dans la base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle**



Source : Base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le Modèle de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche, les lignes directrices pour l'adaptation de ce modèle et la Liste de contrôle à l'intention des rédacteurs de politiques de propriété intellectuelle constituent un bon point de départ pour les universités ou les instituts de recherche souhaitant créer ou améliorer une politique de propriété intellectuelle et accélérer la commercialisation des inventions prometteuses. En 2021, des versions personnalisées du modèle et des lignes directrices de l'OMPI ont été créées pour les pays africains, l'Afrique du Sud, le Belarus, le Maroc et le Viet Nam.

En 2021, l'OMPI a commencé à créer un Modèle de politique de droit d'auteur à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche publics, avec des lignes directrices pour l'adaptation de ce modèle. Ce modèle de politique se concentre sur le droit d'auteur, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur créées en dehors des universités et des établissements de recherche publics, et l'utilisation de ces œuvres sur l'Internet.

L'OMPI a créé deux questionnaires type pour adapter l'appui qu'elle fournit aux universités et aux instituts publics de recherche : le questionnaire d'analyse institutionnelle, qui vise à recueillir des informations sur la mission, les besoins et le contexte particuliers de l'institut, et le questionnaire d'analyse juridique, destiné à recueillir des informations sur le cadre juridique national en matière de propriété intellectuelle et de transfert de technologie. En 2021, les questionnaires ont été mis à jour et publiés sur la page du site Web consacrée au transfert de technologie.

## Projets spéciaux

Phase I du projet entre l'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB) et l'OMPI, concernant le renforcement de la capacité des parcs technologiques dans la région du Caucase de fournir des services de commercialisation de la propriété intellectuelle pour l'innovation.

Le rapport concernant les parties prenantes a été finalisé en 2021, et le rapport d'évaluation analytique concernant l'état actuel de la commercialisation de la propriété intellectuelle dans les parcs technologiques régionaux a été conçu avec des recommandations sur les instituts susceptibles de bénéficier du programme personnalisé de renforcement des capacités de l'OMPI. L'objectif du programme régional serait d'améliorer la capacité des parcs technologiques de fournir des services de commercialisation de la propriété intellectuelle à leurs résidents – PME, start-up et instituts de recherche des États membres de l'OEAB.

Après deux années de travail intense en ligne sur le développement du réseau régional de bureaux de transfert de technologie dans les États baltes – Estonie, Lettonie et Lituanie – l'accord de collaboration régionale a été conçu et devrait être signé par les associations et consortiums de

bureaux de transfert de technologie des États baltes. Son lancement est prévu en septembre 2022, à l'occasion de la conférence internationale sur le transfert de technologie, en Lituanie.

En 2021, l'OMPI dirigeait des projets de politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle dans les pays suivants : Algérie, Belarus, Égypte, Jordanie et Tunisie. En conséquence, 34 instituts ont rédigé leur politique de propriété intellectuelle et sont en train de les finaliser en vue de leur adoption. Parmi eux, sept instituts ont officiellement adopté des politiques de propriété intellectuelle, et il est prévu qu'en 2022, au moins 25 instituts achèvent leur adoption.

## Conférences et activités de formation

Le 14 décembre 2021, l'OMPI et le Centre commun de recherche de la Commission européenne ont organisé une conférence sur l'innovation entre l'UE et les pays arabes, intitulée *Paving the Way for International Research Collaboration and Technology Transfer* et portant sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les instituts de recherche des pays développés et des pays en développement. L'OMPI et le Centre commun de recherche ont envisagé une collaboration dans ce domaine, étant entendu que la collaboration internationale en matière de transfert de technologie était cruciale pour faire face aux défis mondiaux. Les instituts de recherche et les parties prenantes doivent être prêts à envisager une collaboration institutionnelle plus systématique et durable entre deux régions, ainsi que des activités de coopération Sud-Sud. L'idée d'utiliser la "diplomatie scientifique" pour surmonter les difficultés a été largement acceptée.

Les établissements universitaires s'intéressent de plus en plus au développement de la capacité de répondre aux défis du marché, par exemple en déterminant la valeur des technologies qui sont à un stade précoce de leur développement. En 2021, l'OMPI a organisé une série d'activités de formation en ligne sur la valorisation de la propriété intellectuelle à l'intention des parties prenantes de l'innovation en Colombie, en Ouzbékistan et en Ukraine, fournissant des explications théoriques et un accompagnement pratique sur des cas réels. En outre, une formation a été organisée sur l'innovation ouverte et les outils de propriété intellectuelle en Colombie.

Des programmes de formation aux politiques institutionnelles de propriété intellectuelle ont été prévus dans le cadre des projets nationaux relatifs aux politiques de propriété intellectuelle, ou sous la forme d'événements distincts, notamment au Nigéria et en République dominicaine. Compte tenu de la demande expresse du réseau de CATI en Inde, l'OMPI a également prévu un cours en ligne d'une journée sur les licences, qui simule une négociation de licence sur la base d'un cas hypothétique de technologie renouvelable.

## L'avenir

L'aide apportée aux CATI par l'OMPI continuera d'évoluer et de répondre aux besoins locaux. Les nouvelles ressources mises au point pour étendre les capacités des CATI contribueront à créer et à renforcer les écosystèmes d'innovation, en incitant les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle aux fins de la croissance des entreprises et de la commercialisation des innovations.

La mise en œuvre efficace du programme de CATI de l'OMPI est une priorité et une composante majeure de l'aide que l'OMPI fournit à ses États membres. La création et le renforcement d'un environnement positif propice à l'innovation et à la créativité sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le programme de CATI a considérablement progressé non seulement en nombre de CATI et de pays bénéficiaires, mais aussi dans les services à valeur ajoutée qu'il propose pour aider les inventeurs, les chercheurs et les chefs d'entreprise à libérer leur potentiel d'innovation, favoriser l'innovation et encourager le transfert de technologie, la gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

L'OMPI continuera de mettre en place de nouvelles ressources afin de renforcer les capacités des CATI dans le monde entier, et d'encourager les universités et les instituts de recherche publics à gérer les connaissances, les technologies et la propriété intellectuelle, à y accéder et à les partager. À cette fin, de nouvelles ressources sont en cours de développement, avec :

- l'élaboration d'un système de certification du personnel des CATI, en vue d'améliorer l'évolution de carrière et de garantir le maintien des compétences dans les réseaux de CATI ou, tout au moins, dans le domaine des droits de propriété intellectuelle;
- la mise au point de nouveaux supports de formation, d'exercices et d'ensembles de données pour l'analyse des brevets;
- la ludification de la formation à l'analyse des brevets, afin d'aider le personnel des CATI à renforcer ses compétences en matière d'analyse des brevets et à comprendre les raisons des différents choix dans ce domaine. Un "jeu sérieux" est en cours d'élaboration, qui utilise un environnement de jeu de société numérique pour aider les participants à mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la formation, à améliorer leur esprit critique et à mieux comprendre les processus de réflexion nécessaires à l'analyse des brevets. Le jeu sera utilisé dans le cadre de la formation de 2022;
- la mise en commun de pratiques pour l'analyse des brevets, à l'intention des praticiens des offices de propriété intellectuelle, afin de faire progresser la situation et de produire des publications sur les meilleures pratiques, l'idée étant de renforcer les compétences en matière d'analyse des brevets;
- l'élaboration de documents destinés à aider les utilisateurs de l'information en matière de brevets souhaitant effectuer des recherches relatives à la COVID-19, aux vaccins, aux listages de séquences et à la biotechnologie;
- le déploiement de la plateforme de gestion du projet des CATI, afin d'aider les coordonnateurs à coordonner et à gérer leurs réseaux nationaux;
- le renforcement de la collaboration régionale entre les États baltes, avec la mise en place d'un accord de réseau régional pour les bureaux de transfert de technologie et la mise à disposition de la plateforme de communication eTISC;
- la création d'une nouvelle page Web consacrée au transfert de technologie et à la propriété intellectuelle, avec des vidéos explicatives, des études de cas et des exemples de réussite;
- l'amélioration de la base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, avec de nouveaux modèles de politiques institutionnelles et nationales, ainsi que de nouvelles fonctions de recherche;
- l'amélioration de la visibilité du site Web, compte tenu du nombre de consultations uniques.

## TISC program milestones



## Liens utiles

**OMPI, Centres d'appui à la technologie et à l'innovation**

<https://www.wipo.int/tisc/fr/index.html>

**Répertoire OMPI des centres d'appui à la technologie et à l'innovation**

<https://www.wipo.int/tisc/fr/search/index.jsp>

**WIPO INSPIRE**

<https://inspire.wipo.int>

**ASPI – Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets**

<http://www.wipo.int/aspi/fr>

**ARDI – Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation**

<http://www.wipo.int/ardi/fr>

**Plateforme eTISC de l'OMPI**

<https://etisc.wipo.int>

**Portail d'accès au registre des brevets**

[www.wipo.int/patent\\_register\\_portal](http://www.wipo.int/patent_register_portal)

**Rapports de l'OMPI consacrés aux tendances technologiques**

[www.wipo.int/tech\\_trends/en](http://www.wipo.int/tech_trends/en)

**Cartographies de brevets**

[http://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent\\_landscapes](http://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes)

**Cartographies de brevets d'autres organisations**

[www.wipo.int/patentscope/en/programs/patent\\_landscapes/plrdb.html](http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/patent_landscapes/plrdb.html)

**Analyses de l'OMPI**

<https://wipo-analytics.github.io>

**Propriété intellectuelle et transfert de technologie**

[www.wipo.int/technology-transfer](http://www.wipo.int/technology-transfer)

**Manuel et série d'outils pour l'évaluation des besoins de formation en matière de transfert de technologie**

<https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4586>

**Programme d'aide aux inventeurs**

[www.wipo.int/iap](http://www.wipo.int/iap)

**Procédures rapides et économiques de règlement extrajudiciaire des litiges dans le domaine de la recherche-développement et du transfert de technologie pour les CATI**

[www.wipo.int/amc/en/center/tisc](http://www.wipo.int/amc/en/center/tisc)

**Webinaires sur les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)**

[www.wipo.int/meetings/en/topic.jsp?group\\_id=327](http://www.wipo.int/meetings/en/topic.jsp?group_id=327)

**Cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI**

[www.wipo.int/academy/en/courses/distance\\_learning](http://www.wipo.int/academy/en/courses/distance_learning)



Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél.: + 41 22 338 91 11  
Tlcp.: + 41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs de  
l'OMPI sont disponibles à l'adresse suivante :  
[www.wipo.int/about-wipo/fr/offices](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices)

© OMPI, 2022



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

La licence Creative Commons (CC) ne s'applique  
pas aux images et au contenu de la présente  
publication qui n'appartient pas à l'OMPI.

Crédits photos : © Abbie Trayler-Smith /  
Panos Pictures / Department for International  
Development via [climatevisuals.org](http://climatevisuals.org)

Publication de l'OMPI N° 1059F/21  
DOI : 10.34667/tind.46633